CONSOLIDATION - NORMES IFRS

IAS 19 : qualifier les régimes, évaluer les engagements et comptabiliser

Les avantages du personnel concentrent une part des retraitements de consolidation les plus techniques. Indemnités de fin de carrière, régimes de retraite ou médailles du travail : chaque dispositif doit être qualifié, évalué puis comptabilisé selon des règles propres. L'évaluation est confiée à un actuaire dont les hypothèses restent difficiles à contrôler. Cette journée s'adresse à des praticiens de la consolidation et des normes internationales. Elle reprend la qualification des régimes, la mécanique de l'évaluation actuarielle et son traitement comptable : composantes du coût, écarts actuariels, actifs de couverture et modifications de régime.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 1 230 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables consolidation, chefs de projet normes IFRS, directeurs comptables, auditeurs et contrôleurs financiers de groupe.

PRÉREQUIS
Pratiquer les normes IFRS ou la consolidation en environnement de groupe.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Qualifier un dispositif d'avantages du personnel au regard de la norme
- Distinguer les régimes à cotisations définies des régimes à prestations définies
- Décomposer le coût d'un régime entre résultat et autres éléments du résultat global
- Analyser les hypothèses actuarielles retenues et leur sensibilité
- Traiter les modifications de régime et les actifs de couverture
- Préparer les informations à publier en annexe sur les engagements

03 Programme détaillé

M1 Champ de la norme et qualification des régimes

- Savoir de quel avantage on parle
- Avantages à court terme et avantages postérieurs à l'emploi
- Indemnités de cessation d'emploi et autres avantages à long terme
- Régimes à cotisations définies et régimes à prestations définies
- Conséquences comptables de la qualification retenue
- Cas pratique : Les participants qualifient plusieurs dispositifs sociaux et en déduisent le traitement applicable.

M2 Évaluation actuarielle des engagements

- Entrer dans la mécanique du calcul
- Méthode des unités de crédit projetées
- Hypothèses démographiques et hypothèses financières
- Taux d'actualisation et sensibilité du résultat obtenu
- Actifs de couverture et engagement net comptabilisé
- Lecture critique d'un rapport actuariel
- Atelier : Chaque participant analyse un rapport actuariel et teste la sensibilité aux hypothèses.

M3 Comptabilisation et informations en annexe

- Traduire l'évaluation dans les comptes
- Composantes du coût enregistrées en résultat
- Écarts actuariels en autres éléments du résultat global
- Modifications de régime réductions et liquidations
- Écritures de consolidation et suivi d'une période à l'autre
- Informations à publier sur les engagements
- Cas pratique : Les participants passent les écritures d'un régime à prestations définies sur une période complète.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
- OPCO et plan de développement des compétences
- FAF et CFP
- France Travail
- Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 230 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr